



Fédération de Seine et Marne
264 rue de la Justice BP 10.118 - 77004 Melun Cedex
Tél : 01.64.79.75.10 - Fax : 01.64.79.75.15
mail : pcf.fede77@free.fr

INFO FEDE Seine et Marne

22 Avril 2016

1^{er} MAI 2016

La petite histoire de muguet et de premier mai

Cette histoire rime avec celle du mouvement ouvrier et son combat pour le progrès social.

La date du 1er mai fut retenue comme journée de manifestation des travailleurs dans tous les pays par le congrès de la II Internationale (1889) en mémoire des morts de la manifestation du 1er mai 1886 à Chicago qui demandait l'instauration de la journée de 8 heures.

Le 1er mai 1890, en France, les manifestants arboraient à la boutonnière un triangle d'étoffe rouge insigne des trois-huit (8h. de travail, 8h. de loisir et 8h. de sommeil) avec le chiffre huit aux trois angles. Puis ce sera l'églantine et au début du XXème siècle le muguet, fleur du nord de la France, une des premières fleurs printanières et porte bonheur. C'est depuis ce jour que fête du travail et muguet furent associés.

C'est en 1936, à la veille du Front populaire qu'apparaissent les premières ventes de muguet, il est vendu cravaté de rouge.

Comme le veut la tradition, le 1er mai, les Communistes vous proposeront leurs traditionnels brins de muguet.

Le Parti communiste français ne finance ses activités que par les cotisations de ses adhérents, le reversement des indemnités des élus, les souscriptions et une aide de l'Etat calculée en fonction des voix obtenues aux élections législatives.

Nous avons besoin de votre soutien !

Le 1er Mai, donnons-nous rendez-vous dans tout le département auprès de nos camarades pour vendre et acheter le muguet.

Mobilisons-nous pour l'emploi, les salaires, contre l'austérité, le gel des retraites, les mauvais coups portés aux services publics (école, hôpital, poste...), contre la loi El-Khomri - Macron qui va encore dégrader la situation économique et détricoter les acquis sociaux...

Et n'oublions pas non plus que le 1er mai est une journée internationale.

Manifestons aussi en solidarité avec les Palestiniens toujours privés de leur Etat et des droits les plus élémentaires, avec les migrants chassés de leur pays, au péril de leur vie, par la guerre et la misère...

En ce 1^{er} mai, les communistes veulent lancer à toutes celles et tous ceux qui n'acceptent pas l'austérité et les reculs sociaux un appel au rassemblement et un message d'espoir : une autre société est possible, en France aussi. Construisons ensemble une gauche nouvelle capable de répondre aux attentes populaires et à celles du monde du travail.

AGENDA

- Réunion commission des textes
Lundi 25 Avril à 19h
à la Fédération
- Manifestation à Paris
Jeudi 28 Avril à 14h
"Non à la destruction du droit du travail"
- Vente Muguet
Dimanche 1^{er} Mai
- Manifestation à Paris
Dimanche 1^{er} Mai à 14h
- 37^{ème} Congrès du PCF votes
Le 2- 3- 4- et 5 mai
(résultats à la fédération avant 12h)
- Réunion commission santé
Mardi 3 Mai à 19h à la Fédération

SOMMAIRE

- Edito
- Petite histoire du Muguet
- Page 2
- 37^{ème} Congrès
"Vote des communistes"
- Page 3 et 4
- "Introduction de Sylvie Fuchs et relevé de décisions" au conseil départemental du 14 avril 2016
- Informations diverses
- Page 6
- Panama Papers



37^{ème} CONGRES DU PCF

Vote des communistes les 2-3-4 et 5 Mai 2016

Congrès • Tous les textes à la disposition des adhérents
 Dans deux mois, le 37^{ème} Congrès. Le point sur les débats, les principales thématiques venues en discussion, les textes alternatifs et le calendrier avec Igor Zamichiei, secrétaire de la fédération de Paris et animateur de la commission Transparence.

PEUX-TU NOUS PRÉSENTER UN PREMIER BILAN DES DISCUSSIONS PRÉPARATOIRES ?

IGOR Z. : De nombreuses réunions préparatoires se tiennent partout en France. Il y a eu deux séries, en fait, d'assemblées générales, dans la plupart des fédérations, l'une après le CN des 16 et 17 janvier, l'autre après le CN des 5 et 6 mars qui a adopté le projet de base commune. Le nombre de communistes impliqués dans le débat de Congrès se renforce avec l'évolution de la situation politique, notamment la mobilisation contre la loi Travail. Des réunions thématiques aussi se tiennent dans les départements, souvent programmées sur les trois objectifs du congrès. Sur le projet, elles portent sur l'enjeu européen, une question très débattue, sur les perspectives pour 2017 et sur le Parti. Des réunions, en lien avec le débat de congrès, sont organisées sur l'alternative à gauche. La commission Transparence continue de réaliser des lettres d'information, d'alimenter le site du congrès à partir des contributions reçues (150 au mois de mars). Ces outils sont consultés par des milliers de communistes.

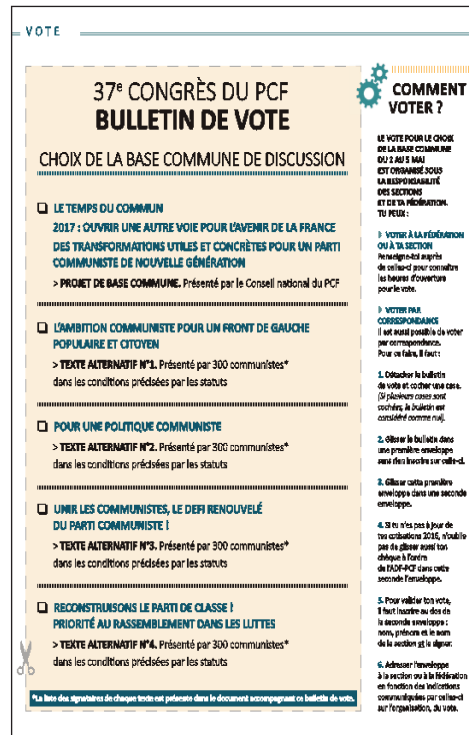
QUELLES SONT LES GRANDES PROBLÉMATIQUES QUI REVIENNENT DANS LES DÉBATS ?

I. Z. : Parmi les points saillants du débat, il y a la volonté de préciser le sens du combat communiste, d'améliorer la lisibilité de notre projet, en particulier sur les enjeux européens. Il y a des différences d'appréciation qui se manifestent sur la gauche, sur les rapports à entretenir avec le PS. Il y a par ailleurs une volonté d'approfondir l'analyse de notre expérience avec le Front de gauche, de préciser, à partir de cette analyse, comment on envisage la relance de notre stratégie de rassemblement pour 2017, et au-delà des échéances présidentielle et législatives. Il y a là un débat fort sur les raisons et la responsabilité des difficultés du Front de gauche. Sur 2017, le mot « primaire » semble cristalliser des oppositions, en partie artificielles, car quel que soit l'avis de

chaque camarade à ce sujet il y a une exigence commune qui s'exprime : permettre une alternative de gauche par un processus politique clair sur les contenus et permettant l'implication citoyenne qui fait aujourd'hui défaut. Une exigence d'autant plus forte dans le contexte de remobilisation populaire : comment faire pour les manifestant-e-s contre la loi travail et les participant-e-s aux « Nuit debout » gardent la main en 2017 ? Cette question sera au coeur du débat du Conseil national du 15 avril. Sur le Parti, il y a une demande de concrétisation des axes de transformation du Parti énoncés, lesquels sont très majoritairement partagés. Les sujets les plus débattus sur cette partie portent sur les classes populaires et sur la communication de notre parti.

QU'EN EST-IL DES TEXTES ALTERNATIFS ?

I. Z. : La commission de transparence des débats, réunie jeudi 7 avril, a procédé à la validation des quatre textes alternatifs, à partir des critères statutaires ; on a donc quatre projets de texte qui ont, tous, réunis les critères nécessaires. Ils s'intitulent respectivement : « L'ambition communiste pour un Front de gauche populaire et citoyen » (texte 1) ; « Pour une politique communiste » (2) ; « Unir les communistes, le défi renouvelé du Parti communiste ! » (3) ; et « Reconstruisons le parti de classe ; priorité au rassemblement dans les luttes » (4). Les adhérents reçoivent actuellement par courrier l'ensemble des textes, le projet de base commune du Conseil national et les quatre textes alternatifs, et leurs résumés.



Tous ces documents seront également sur le site du Parti consacré au Congrès. J'insiste sur un point concernant le choix qu'auront à faire les adhérent-e-s lors du vote de début mai : il s'agit, pour chaque adhérent, à partir de ses propres analyses et orientations, de choisir le texte le plus susceptible d'évoluer au Congrès pour répondre à nos objectifs politiques et non de choisir un texte définitif.

ET LE CALENDRIER ?

I. Z. : Les textes vont donc arriver ces jours-ci, le vote des adhérents pour choisir entre ces textes sera organisé du 2 au 5 mai. Le texte qui obtiendra le plus de suffrages deviendra notre base commune de discussion. Une base commune que congrès locaux, départementaux (en mai) puis national (du 2 au 5 juin à Aubervilliers) feront encore évoluer pour construire une ambition politique partagée par l'immense majorité des communistes.

RAPPEL

La feuille de résultat doit nous parvenir au plus tard le **JEUDI 5 MAI avant midi à la fédération**, validé par ta commission des votes . (statuts)

Il faudra aussi faire remonter à la fédération les bulletins de vote au plus vite.

“Introduction de Sylvie Fuchs et relevé de décisions”

au conseil départemental du 14 avril 2016

Introduction

Cher(e) camarade,

Notre conseil départemental de ce soir, se tient dans une actualité politique, syndicale et citoyenne particulièrement chargée.

Citons - les luttes en cours qui ont lieu contre la loi El Komri,

- l'apparition et le développement du phénomène « nuit debout », grand mouvement social et populaire qui émerge depuis deux semaines

- les dernières révélations sur les paradis fiscaux au Panama,

- les guerres au proche orient et en Syrie avec les retombées terroristes que l'on sait, l'état d'urgence ...

Toute cette actualité va plonger la préparation de notre congrès au cœur des choix de société et de civilisation que nous voulons défendre et proposer.

Vous avez commencé à recevoir cette semaine, par @ et par la poste, l'ensemble des textes soumis au vote des communistes.

Il s'agit de la base commune proposée par le comité national et des 4 textes alternatifs.

Primaire de projet, front de gauche, front populaire, candidat communiste, stratégies de rassemblement, sortie ou non de l'Europe, sortie du nucléaire ... Autant de choix d'orientation que les communistes vont avoir à trancher lors du vote du 2 au 5 mai.

(résultats des votes à envoyés à la fédération avant 12h)

La question de 2017 est plus que jamais sur la table pour les adhérents et fait l'objet de plusieurs options.

Le texte proposé par le CN considère je cite « que le processus de primaire de gauche » peut être « un moyen utile » pour « écarter l'impasse Hollande, Valls et consorts par l'émergence d'une autre voie à gauche ».

Il appelle à « redéployer » le front de gauche dans « un nouveau front populaire et citoyen »

Il propose la construction d'un « mandat populaire » engageant tous les candidats et électeurs éventuels et les tenues « d'États généraux » en vue des élections législatives qui s'appuieraient sur une « grande consultation citoyenne » déjà en cours. Les questionnaires **“que demande le peuple”** sont à disposition pour aller à la rencontre de la population dans le cadre de la campagne des 500 000 personnes à rencontrer. Donner la parole au peuple, amorcer un mouvement de reconquête de la politique par les citoyens pour sortir du cercle de défiance qui s'est installé.

C'est le désaccord avec cette orientation que l'on retrouve dans le texte « L'ambition

communiste pour un front de gauche populaire et citoyen » Les communistes qui le proposent, dont certains figurent parmi les signataires de l'appel : « rallumer l'étincelle du front de gauche », estiment qu'il n'y a pas de dynamique populaire possible, sans une rupture claire avec un PS discrédité et regrettent le « déplorable gâchis » du front de gauche.

Ils jugent nécessaires de « proposer une démarche politique radicalement neuve »

C'est ainsi qu'ils proposent la création d'assises locales puis nationales qui « concluraient la démarche en formulant le projet et actant les candidatures communes », avec la possibilité « d'une votation citoyenne nationale » en cas de désaccord. Jean Luc Mélenchon serait invité à rejoindre ce « processus. »

Deux autres textes refusent l'idée de primaire et invitent à un examen des stratégies de ces dernières années. C'est le cas de « Unir les communistes », le défi renouvelé du parti communiste ! » soutenu par le réseau « Faire vivre le PCF ».

Refusant une alternative qu'ils décrivent comme un choix entre « une primaire antidémocratique conduisant tout droit au soutien à une candidature socialiste ou une fuite en avant dans un front de gauche émietté, dont certains voudraient faire une nouvelle force politique au profit de laquelle le PCF s'effacerait » ils jugent que la présidentielle impose « un retournement complet de stratégie et souhaitent créer les conditions d'un vote qui soit clairement un appel à la mobilisation populaire et à la reconstruction d'un parti communiste de combat, porteur du changement de société, d'un socialisme pour la France renouvelé »

C'est aussi en ce sens que se prononcent « Reconstituons le parti de classe ! Priorité au rassemblement dans les luttes » soutenu par Vive le Parti Communiste français.

Exigeant de « sortir de l'impasse de la primaire » (certains de ses auteurs étant d'ailleurs à l'origine d'une pétition qui exige le retrait du PCF de cette démarche) il exigent « d'abandonner toute collusion avec la gauche qui a trahi »

Ce projet alternatif propose aux adhérents de ne s'allier ni au PS ni au Front de gauche et de renvoyer l'essentiel des décisions sur leur éventuelle participation à la présidentielle à une conférence nationale à la fin de l'année. Il considèrent également qu'une candidature de leur secrétaire national ne serait pas efficace.

De leur côté les partisans du texte « Pour une politique communiste » notamment signée par les animateurs de l'association « la riposte » jugent que des accords présentant le PCF comme un allié du Parti socialiste posent clairement problème.

Plaidant pour « un parti mieux à même de mener campagne sous ses propres couleurs et en son propre nom, tout en étant ouvert à la conclusion d'alliances en cas de nécessité et en fonction de critères politiques clairement établis »

Mais au delà des enjeux de 2017, d'autres questions vont parcourir les débats d'ici le vote.

La question de l'europe par exemple.

Les trois textes (« Unir les communistes... », « Reconstituons le parti de classe... » et « Pour une politique communiste ») estiment avec des nuances, qu'il faut rompre avec L'Union européenne et l'euro. Le texte intitulé « l'ambition communiste .. » lui en appelle à une « Europe à géométrie choisie » tandis que le projet de base commune du conseil national mise sur la construction d'une « Europe au service des peuples »

Comme vous le voyez, la tâche est difficile pour s'imprégner et avoir à l'esprit l'ensemble de la réflexion des communistes pour mieux faire son choix personnel, mais aussi pour continuer à travailler avec l'ensemble des communistes quelque soient leurs réflexions et votes.

Car comme le rappelle Pierre Laurent dans son adresse aux communistes « C'est ensemble, par des décisions démocratiques issues d'un libre débat, que nous trouverons les réponses les mieux adaptées. Cette procédure démocratique permet l'unité de notre parti à laquelle, comme secrétaire national, je veille avec le plus grand soin. »

✓ En ce qui concerne notre fédération, la commission des textes s'est réunie le 31 mars et les camarades se sont répartis les différents thèmes du projet de base commune.

✓ Rappelons également que chaque section doit désigner un camarade pour participer à la commission des candidatures, dont le responsable est Alain Janvier.

✓ Un point important encore, concernant le congrès. A cette occasion, après un bilan d'activité que présentera le conseil départemental sortant, nous allons devoir réélire un nouveau conseil départemental et désigner un nouvel exécutif.

✓ Dès à présent, les camarades sont sollicités pour proposer leur candidatures dans leurs sections. Réfléchissons tous ensemble à construire une équipe dynamique et fraternelle prenant en compte la diversité de la réflexion communiste.

Enfin je vous rappelle les dates :

- Congrès départemental 27 et 28 mai (**vendredi 19h jusqu'au samedi 23h**)
- Congrès national 2,3,4 et 5 juin

Quelques mots à présent sur le développement des luttes contre la loi El Komri et l'apparition de ce mouvement populaire « Nuit debout » où la politique prend toute sa place.

Parti le soir du 30 mars sur Paris après la manifestation contre la loi travail, chacun peut le constater le mouvement s'installe. Paris, Grenoble, Lyon, dans plus de 60 villes de France et jus qu'ailleurs en Europe on débat, on réfléchit, on s'organise aussi pour diffuser l'information, prendre les contacts, réinventer d'autres formes de rencontres etc ... un nouveau type de mouvement populaire est réellement en construction. Il n'a pas besoin de nous pour exister et nous y avons pourtant toute notre place.

Il répond au besoin d'exprimer et de construire une nouvelle société, où chacun compte pour 1, ou le sens du commun prime sur l'individualisme, bref un mouvement qui colle à nos valeurs.

Il n'y a qu'à voir d'ailleurs comment du PS à la droite en passant par le FN ces partis parlent de ces rassemblements. Mépris, dédain et rejet reviennent sans cesse dans leurs bouches et ce n'est pas étonnant puisque les mêmes qui rejettent la loi travail, débattent casse des acquis, des services publics, liberté d'expression, défense de l'environnement ... et n'acceptent plus de se taire et rentrer dans le moule.

Et dans le même temps le pays apprend un scandale parmi les autres celui des Panama papers !! Une fois de plus ceux qui licencient, votent des lois anti sociales etc ... planquent leur millions dans les paradis fiscaux. Les sénateurs communistes et MG Buffet ont d'ailleurs réclamé une commission d'enquête et la démission du PDG de la société générale

Tout ce que nous dénonçons et argumentons depuis des années se révèle vrai et vérifiable. L'argent existe, les milliards qui sont détournés doivent être récupérés et revenir dans les comptes de la nation pour servir le bien commun.

Chers camarades, je sais qu'avec la préparation du congrès, la riposte à la loi travail ... nos emplois du temps sont bien chargés mais nous avons aussi à préparer trois événements importants

- la vente du muguet
- le festival pour un autre monde
- la fête de l'Humanité

Relevé de décisions

1. Engager résolument les débats dans les sections sur les textes soumis aux communistes

- le projet de base commune adopté par le conseil national :

LE TEMPS DU COMMUN

- texte alternatif 1 :

L'AMBITION COMMUNISTE POUR UN

FRONT DE GAUCHE POPULAIRE ET CITOYEN

- texte alternatif 2 :

POUR UNE POLITIQUE COMMUNISTE

- texte alternatif 3 :

UNIR LES COMMUNISTES, LE DÉFI RENOUVELÉ DU PARTI COMMUNISTE !

- texte alternatif 4 :

RECONSTRUISONS LE PARTI DE CLASSE !
PRIORITÉ AU RASSEMBLEMENT DANS LES LUTTES

2. Réunir les conditions du vote des sections sur les textes (2 au 5 mai)

3. Engager la consultation citoyenne avec que demande le peuple ?

De plus en plus d'hommes et de femmes cherchent d'autres voies, veulent participer à changer les choses. C'est pourquoi le parti communiste propose de ne pas attendre les prochaines élections présidentielle et législatives pour intervenir. Cette consultation doit permettre à des milliers de personnes d'exprimer leur volonté, leurs exigences et leurs espoirs.

4. Faire remonter le paiement des Huma Hors Série sur la loi travail

5. Mettre à jour la cotisation du plus grand nombre d'adhérents

Être à jour de sa cotisation pour pouvoir exercer sa souveraineté, entretenir le lien avec le Parti et la société et contribuer au financement du Parti communiste.

6. Diffuser le projet de loi alternatif du PCF sur la sécurisation de l'emploi et de la formation

Lors d'un débat au Conseil national, mardi 6 avril, auquel participaient les responsables parlementaires communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, André Chassaigne et Eliane Assassi, ainsi que les économistes Yves Dimicoli et Catherine Mills, la proposition de loi « de sécurisation de l'emploi et de la formation » a été présentée et commentée. Il s'agit d'une proposition alternative au projet El Khomri de casse du Code du travail. Le texte (disponible sur le site de la revue Economie et Politique : <http://www.economie-politique.org/sites/default/files/sef-5.pdf>) se compose d'une présentation générale, d'un rappel des principes qui sous-tendent cette proposition, d'un exposé détaillé de sept séries de propositions et du texte de proposition de loi (et de ses seize articles) proprement dit. L'ambition, c'est l'éradication progressive du chômage en promouvant l'emploi et la formation de chacun dans un véritable système de sécurité mobile d'emploi ou de formation.

7. Réussir la vente du muguet

8. Deux pétitions à diffuser

- Pour le maintien de la gratuité du transport

scolaire initiée par Bernard Corneille et Marianne Margaté, conseillers départementaux : https://www.change.org/p/conseil-d%C3%A9partemental-de-seine-et-marne-pour-le-maintien-de-la-gratuit%C3%A9-des-transports-scolaires-en-seine-et-marne?recruiter=508458620&utm_source=share_for_starters&utm_medium=copyLink

- agents, usagers, élus, défendons le service public fiscal et foncier en Seine-et-Marne initiée par CGT finances publiques 77 : <https://www.change.org/p/direction-d%C3%A9partementale-des-finances-publiques-de-seine-et-marne-agents-usagers-elus-defendons-ensemble-le-service-public-fiscal-et-foncier-en-seine-et-marne>

➤ Rencontre des élus locaux progressistes au Parlement européen à Bruxelles

Trois thématiques ont été abordées: les traités de libre-échange, la résistance aux politiques d'austérité dans les collectivités territoriales et l'accueil des réfugiés.

Margot Cimic se propose d'animer une rencontre pour rendre compte de ces journées d'études. Pour les camarades que cela intéresse, vous pouvez vous manifester auprès de la fédération.

Muguet :

Le muguet arrive à la fédération le **29 avril** vous pourrez venir le récupérer de **9h du matin jusqu'à 14h** à la fédération (*prévenir si problème*)

Festival pour un autre monde :

Il vous est proposé que le parti tienne un stand.

La fête de l'Humanité :

Nous proposons de créer un collectif pour réfléchir à l'espace Seine et Marne, aide et soutien aux sections demandeuses, collectif qui animera la diffusion de la vignette.

Commission santé :

Responsable Gérard Salkowsky

Réunion de la commission santé le 3 mai à 19 h à la fédération

La réalisation d'un matériel et perspective d'un forum populaire sur la santé et protection sociale.

INFORMATIONS

dates à retenir

7. Pour quel parti ou groupe vous êtes-il le plus proche ?
 Quel est votre parti ou groupe préféré ?

Qui êtes-vous ?

Sexe : Homme Femme
 Âge : 18-24 ans 25-34 ans 35-49 ans 50 ans et +
 Catégorie socio-professionnelle : Sans profession Ouvrier Employé Cadre non supérieur Cadre supérieur Intermédiaire Profession libérale Indépendant Agriculteur Artisan Commerçant Chef d'entreprise Cadre supérieur Intermédiaire Profession libérale Indépendant Agriculteur Artisan Commerçant Chef d'entreprise

Vous voulez connaître la suite, continuer à participer, laissez-nous vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail : _____ Téléphone : _____
 Portable : _____

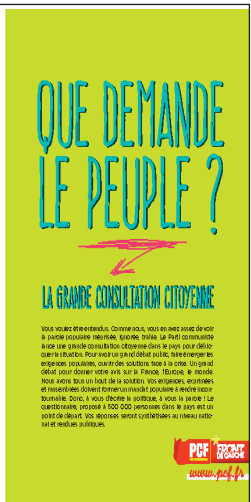
Je suis membre d'un parti ou groupe politique : OUI NON

Je suis membre d'un syndicat ou d'un autre mouvement : OUI NON

Le questionnaire PCF - questionnaire - 1 - Jean-Luc Collin-Fabien 17/04/2014

Cette enquête est une initiative de l'association de Pierre Laurent, les 77 députés de gauche du groupe parlementaire de la gauche parlementaire.

Confidentialité et traitement des données : À l'issue de la consultation, vos données personnelles ne seront pas communiquées à un tiers, ni utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été collectées. Elles seront conservées pendant une durée maximale de 12 mois.



Le questionnaire, c'est parti !

Dimanche matin, une dizaine de militants communistes du XXe, dont Pierre Laurent, ont investi le carrefour de la rue Ménilmontant et de la rue des Pyrénées pour y faire remplir un questionnaire édité par le PCF dans la perspective de 2017. L'objectif, aider les citoyens à exprimer leurs aspirations et leurs exigences. Une démarche plutôt appréciée qui, en une heure et demie, a permis de recueillir l'avis d'une vingtaine de personnes et de réaliser une adhésion au PCF. Au-delà du nombre de questionnaires remplis - ça prend du temps -, l'initiative a aussi permis d'engager des discussions intéressantes sur la situation politique, le chômage, la gauche, l'alternative... Après avoir rempli leur propre questionnaire, plusieurs personnes sont reparties avec un, deux exemplaires promettant de les ramener remplis la semaine prochaine. A suivre...

Des centaines de milliers de manifestants ont défilé dans plus de 200 villes de France pour exiger le retrait de la loi Travail. Une exigence qui va de pair avec l'aspiration grandissante à un autre avenir. Dans tout le pays, des initiatives sont prises pour ouvrir ce débat. Les communistes en sont naturellement partie prenante. A partir de mi-avril, le PCF engage une vaste consultation populaire sur le thème « Que demande le peuple? » En donnant la parole à ceux qui ne l'ont jamais, les communistes entendent initier un large débat populaire sur les solutions à apporter à la crise, au chômage, à la construction européenne...

Jeudi 28 Avril - "on remet ça"



RETRAIT DE LA LOI EL-KHOMRI ON VAUT MIEUX QUE CA !

- Sous la pression populaire, le gouvernement a réécrit quelques articles de la loi travail. Mais le loggia du texte reste le même : elle fragilise les salariés et ne permettra pas de lutter au chômage.
- Car ce n'est pas "le coût du travail trop élevé" qui affaiblit l'économie. C'est le coût du capital, la pression des marchés financiers, qui sacrifient l'emploi aux profits des actionnaires.
- Amplifions la mobilisation jusqu'au retrait du projet ! De vraies réformes progressives sont de plus en plus nécessaires. Seule le partage et la coopération généralisée permettent de sortir de la crise par le haut. Construisons dès maintenant l'alternative politique qui permettra de les mettre en œuvre.

JEUDI 31 MARS MANIFESTONS !

PCF FRONT POPULAIRE



Le livre part de l'étude d'Oxfam international publiée début janvier sur les inégalités mondiales et notamment le chiffre "bombe": les 1% les plus riches de la planète détiennent plus de richesses que les 99% restants. Il a deux ambitions essentielles: faire la pédagogie du système capitaliste qui permet aux 1% d'imposer leur loi et démontrer que les 99% (et notamment les Français) peuvent reprendre la main sur le cours de l'histoire. Contrairement à tous les livres politiques du moment, il dit "nous" (et non "je") et porte sur le besoin d'unité et de réinvestissement populaire dans la politique. On y retrouve des éléments d'analyse, de projet, la question de l'engagement, de la France et du PCF. Contrairement à ce qu'on a pu lire dans certains médias, les questions soulevées vont au-delà de 2017 !

Panama Papers et directive européenne sur le secret des affaires

Voyagez tranquillement sur le huitième continent, à savoir les paradis fiscaux. Cette nouvelle affaire de fraudes avec les Panama Papers et les business du cabinet Mossack Fonseca, a posé une question essentielle au gouvernement panaméen : qui est ou qui sont ces criminels qui ont commis ces actes odieux que sont les délits de vol de propriété intellectuelle et de sécurité informatique ?

Les révélations publiées ces derniers jours nous indiquent que plusieurs banques n'ont pas respecté les réglementations bancaires sur la provenance de leurs fonds. La Société générale est l'un des principaux clients du cabinet Mossack Fonseca, implanté au Panama. Ce dernier a créé en tout 979 sociétés offshore pour cette banque française entre 1977 et 2015.

Souvenons-nous. Le 17 avril 2012, Frédéric Oudéa comparait devant la commission d'enquête du Sénat. Le banquier était parfaitement à l'aise. D'autant que les auditions devant des parlementaires, il connaît. Il a déjà été auditionné au Sénat par la commission des Finances en 2009, dans le cadre du plan de soutien accordé aux banques, qui se présentaient alors comme des victimes de la crise. La Société générale reçut alors un chèque de 1,7 milliards, nos impôts.

Donc en 2012, Frédéric Oudéa s'exprimait sous serment devant la commission. Il dit alors qu'« historiquement, la société générale contribue au respect de la réglementation au

travers d'une gestion responsable de sa relation clientèle ». Il assurait également la remontée d'informations à l'administration fiscale française. Il dit aussi que la Société générale avait fermé ses implantations dans les pays qui figuraient sur cette liste grise, mais aussi dans ceux que désignait la liste des États non coopératifs, c'est-à-dire en pratique Panama. Notre sénateur communiste Éric Bocquet a pris connaissance de cette liste via le magazine Cash Investigation.

En 2012, au moment même où Frédéric Oudéa s'exprimait sous serment devant lui, 236 sociétés offshore créées par la Société générale étaient encore actives, dont certaines au Panama. L'ampleur de la fraude est même bien supérieure à ce que pouvait estimer la commission d'enquête, ne jugeant, sans être naïve, que sur la bonne foi des banquiers et des portes ouvertes lors de ses enquêtes. On est au cœur de quelque chose de très profond, de très grave, de très influent. C'est inacceptable en cette période où les gens souffrent, où l'austérité sévit. Combien de temps cela va continuer ? Le groupe communiste du Sénat a décidé de faire la chasse aux « banks-ters », rappelant que le faux témoignage était passible de cinq années de prison. Éliane Assassi, présidente du groupe, a demandé que soit réuni le bureau du Sénat afin « d'examiner la situation de Frédéric Oudéa ». Éric Bocquet a quant à lui, à titre personnel, mandé un avocat pour agir sur le dossier.

Dans le même moment, arrive en débat et au vote au parlement européen, une directive sur le secret des affaires.

Un article de cette directive fait mention d'une dérogation faite aux lanceurs d'alerte à condition qu'ils aient dénoncé une faute illégale. Que vaut cette notion "d'illégal" dès lors que le droit des entreprises avec les différents traités de libre-échange (TAFTA, TISA et consort) prendra le pas sur le droit des citoyens. Le commissaire européen, Pierre Moscovici, chargé de la lutte contre la fraude fiscale, a été vivement pris à parti par plusieurs députés qui lui reprochent de ne rien avoir fait pour lutter réellement contre l'évasion fiscale. Car pour Moscovici, virtuellement, le secret bancaire n'existe plus dans cette Union Européenne, libérale, qui fait du dumping fiscal une règle d'or. Le résultat du vote des euro-députés sur cette directive est poignant. Le FN, Les Républicains, le Modem, le PRG jusqu'au PS (sauf 3 abstentions), tous ont voté pour cette directive. Seuls les groupes des Verts et du Front de Gauche ont voté contre (voir tableau). Notre groupe au parlement européen propose, lui, de mettre en place un processus d'harmonisation fiscale, un droit pénal qui s'applique aux entreprises et des sanctions contre les banques complices de ces activités criminelles.

Bilan du vote de la directive « Secret d'Affaires » par les 74 eurodéputés français (le 14/04/16)					
	Pas voté ?	POUR (+)		Abstention (0)	CONTRE (-)
FRONT NATIONAL	ARNAUTU Marie-Christine (ENF) PHILIPPOT Florian (ENF) LE PEN Jean-Marie (NI)	ALLIOT Louis (ENF) BERGERON Joëlle (EFDD) BOUTONNET Marie-Christine (ENF) CHAUPRADE Aymeric (NI) (ex-FN) D'ORNANO Mireille (ENF) GOODYN Sylvie (ENF) JALKH Jean-François (ENF) LE PEN Marine (ENF) MARTIN Dominique (ENF) MONOT Bernard (ENF) SCHAFFHAUSER Jean (ENF)	BAY Nicolas (ENF) BLDE Dominique (ENF) BRIOS Steeve (ENF) FERRAND Edouard (ENF) GOLLNISCH Bruno (NI) LEBRETON Gilles (ENF) LOISEAU Philippe (ENF) MÉLIN Joëlle (ENF) MONTEL Sophie (ENF) TROSZCZYNSKI Mylène (ENF)		
LES REPUBLICAINS	LAMASSOURE Alain (PPE)	ALLIOT-MARIE Michèle (PPE) DANJEAN Arnaud (PPE) DATI Rachida (PPE) GROSSETETE Françoise (PPE) JOULAUD Marc (PPE) LE GRIP Constance (PPE) MORANO Nadine (PPE) MUSELIER Renaud (PPE) PROUST Franck (PPE) SANDER Anne (PPE)	CADEC Alain (PPE) DANTIN Michel (PPE) DELAHAYE Angélique (PPE) HORTEFEUX Brice (PPE) JUVIN Philippe (PPE) LAVRILLEUX Jérôme (PPE) MORIN-CHARTIER Elisabeth (PPE) PONGA Maurice (PPE) SAIFI Tokia (PPE)		
CENTRE (UDI - Modem)	GOULARD Sylvie (ALDE)	ARTHUIS Jean (ALDE) De SARNEZ Marielle (ALDE) RIQUET Dominique (ALDE)	CAVADA Jean-Marie (ALDE) GRIESBECK Nathalie (ALDE) ROCHEFORT Robert (ALDE)		
PARTI SOCIALISTE	ANDRIEU Eric (S&D)	BERÈS Pervenche (S&D) GUILLAUME Sylvie (S&D) PARGNEAUX Gilles (S&D) REVAULT D'ALLONNES-BONNEFOY Christine (S&D) PELLON Vincent (S&D) THOMAS Isabelle (S&D)	DENANOT Jean-Paul (S&D) MANSCOUR Louis-Joseph (S&D) ROZIERE Virginie (S&D)	BALAS Guillaume (S&D) MARTIN Edouard (S&D) MAUREL Emmanuel (S&D)	
EUROPE ECOLOGIE LES VERTS					BOVÉ José (Verts/Ale) DELLI Karima (Verts/Ale) DURAND Pascal (Verts/Ale) JADOT Yannick (Verts/Ale) JOLY Eva (Verts/Ale) RIVASI Michèle (Verts/Ale)
FRONT de GAUCHE - PCF					LE HYARIC Patrick (GUE/NGL) MÉLENCHON Jean-Luc (GUE/NGL) VERGIAT Marie-Christine (GUE/NGL) OMARJEE Younous (GUE/NGL)